

Evolution Agence Interventions Spécialisées

Notre délégation fait le constat suivant :

Dossier creux manque beaucoup de données et d'éléments (avant après)

Non respect du dossier national (suppression de la plage H, montée en professionnalisme vers plage F Distribution des ADP)

Manque descriptif d'emploi des plages H

Déménagement des programmeurs sur Marseille (rejoint le guichet) non justifié

Eloignement de la proximité (dans ce dossier il est préparé un futur dossier sur la relation client)

Taux d'activités inconnus sur les descriptifs de postes.

Face à tous ces constats et malgré les différentes rencontres effectuées sur ce dossier notre délégation demande **de respecter les prérogatives du national** :

Suppression totale de la plage H

Montée en professionnalisme vers plage F

Et sur le dossier local :

Comparatif des charges de travail avant-après, nombre et % de réalisé des interventions simples

Descriptif des emplois plage H

Descriptif des emplois Métiers Postes Sources

Pérennité de l'Astreinte Telecom Téléconduite ?

Arrêt du déménagement des programmeurs sur Marseille (garder la proximité)

Taux d'activités par emploi ?

Plan de Formation ?

Orientations Locales de Formation :

Au vu du non passage en CCE des Orientations Générales de Formation et du refus de la direction de reporter le point **notre délégation quitte la séance.....**

Vos élus CGT en CE DR PADS :

HERNANDEZ Aurore, BENHAMOU Gilbert, CARIZZONI Jean-Luc, DAVAN Nicolas, DELORS Julien, DURIO Luc, HADDAD-PARFAIT Julien, MARGANI Davide, RAILLON Thierry.